

Chiffres

POUR L'ALSACE

N° 42 AVRIL 2013



Jeunes en Alsace, pluralité des parcours

Les quelque 330 400 jeunes de 15 à 28 ans, résidant en Alsace en 2009, pèsent sur la démographie et l'économie régionale. L'Alsace est une région jeune. L'offre universitaire proposée dans la région attire de nombreux étudiants, qui vivent avant tout dans les villes. Les jeunes quittent plus tôt qu'il y a dix ans le domicile parental, sont plus souvent et plus vite propriétaires de leur logement, poursuivent des études plus longues. Dans le même temps, un plus grand nombre de jeunes peinent à entrer dans la vie active. La part des jeunes, cadres ou exerçant des professions intermédiaires, a sensiblement progressé.

En 2009, 330 400 jeunes âgés de 15 à 28 ans résident en Alsace. Ils représentent 18 % de la population régionale. L'Alsace se situe ainsi au troisième rang des régions les plus jeunes de métropole, hors Île-de-France, la population des 18 à 24 ans étant plus représentée dans la région.

Par ailleurs, la proportion de jeunes dans la région est supérieure de deux points à celles des régions allemandes et suisses voisines.

Les jeunes alsaciens constituent une population très urbaine, 60 % d'entre eux vivant dans une agglomération d'au moins 10 000 habitants. Celle de Strasbourg en particulier regroupe à elle seule un jeune sur trois ce qui la place, à côté de Toulouse ou Grenoble, parmi les agglomérations les plus jeunes de métropole.

- En 2009, 330 400 jeunes résident en Alsace.
- À 25 ans, neuf jeunes sur dix sont actifs.
- La vie en couple concerne 19 % des jeunes âgés de 18 à 24 ans.

Une région toujours attractive pour les jeunes

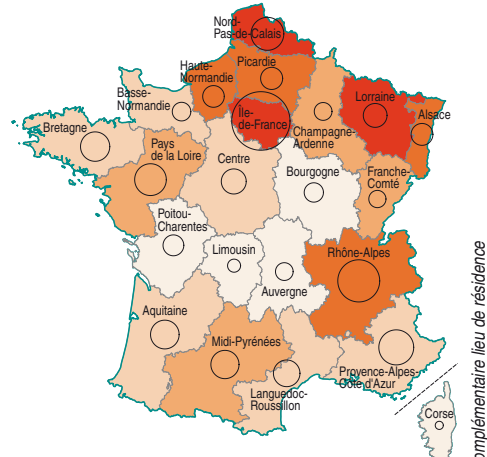
Près de 45 000 jeunes se sont installés en Alsace durant la période 2002-2007. Parmi eux, 12 500 habitaient à l'étranger auparavant, notamment en Turquie et en Allemagne. Dans le même temps, 8 000 jeunes lorrains sont arrivés en Alsace, soit un quart des 15-28 ans résidant dans une autre région française cinq ans auparavant. Chaque année, les arrivées de jeunes venant d'autres régions

Les jeunes de 15 à 28 ans en Alsace en 2009

	Alsace		France métropolitaine
	Effectifs	Part dans la population (en %)	Part dans la population (en %)
15 à 17 ans	68 200	3,7	3,7
18 à 24 ans	167 600	9,1	8,8
25 à 28 ans	94 600	5,1	4,9
Ensemble	330 400	17,9	17,4

Source : Insee, RP2009 exploitation complémentaire lieu de résidence

L'Alsace, une région jeune



Part des jeunes de 15 à 28 ans dans la population (en %)

- 18,0 ou plus
- de 17,5 à moins de 18,0
- de 16,5 à moins de 17,5
- de 16,0 à moins de 16,5
- moins de 16,0

Alsace : 17,9 %

France métropolitaine : 17,4 %

Nombre de jeunes de 15 à 28 ans

- 2 271 000
- 756 900

© IGN - Insee 2012
Source : INSEE, RP2009 exploitation complémentaire lieu de résidence

solde des échanges est négatif (-700 jeunes par an).

Avant l'âge de 18 ans, la mobilité des jeunes est à la fois faible et étroitement liée à celle de leurs parents.

Si le solde migratoire est globalement positif chez les jeunes, il ne l'est réellement que pour ceux âgés de 18 à 24 ans. Le gain pour cette tranche d'âge est de 500 jeunes par an, parmi lesquels 300 sont étudiants et 180 actifs en emploi. On retrouve parmi ces derniers beaucoup de personnes n'ayant pas de diplôme du supérieur et qui occupent des postes d'employés. Après 25 ans, davantage de jeunes quittent la région qu'il n'y en arrive. L'Alsace perd notamment 200 jeunes chaque année qui partent exercer un emploi de cadre dans une autre région.

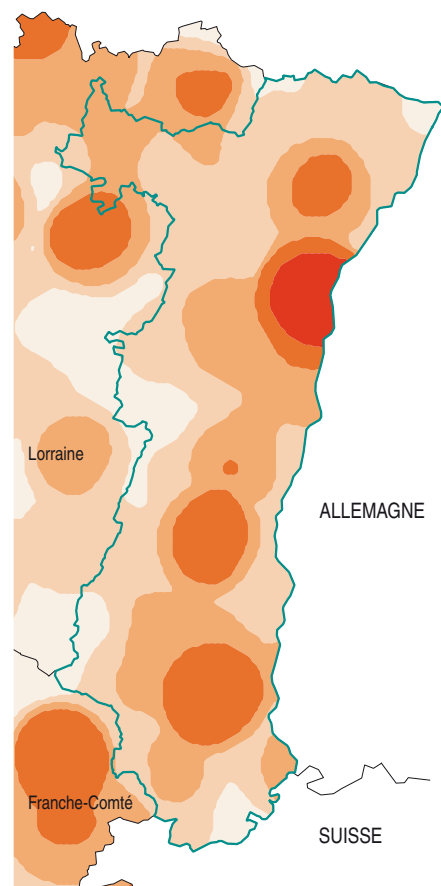
Les étudiants quittent plus tôt le domicile parental

À 18 ans, 41 % des étudiants alsaciens ne résident plus chez leurs parents (25 % de l'ensemble des

jeunes de cet âge) pour, entre autres motivations, se rapprocher de leur lieu d'études. Parmi les étudiants de 18 à 21 ans, six sur dix vivent seuls, les trois quarts d'entre eux dans un logement d'une pièce.

Les étudiants encore domiciliés chez leurs parents vivent pour près de la moitié dans l'une des trois agglomérations universitaires de Colmar, Mulhouse ou Strasbourg (12 000 jeunes). Les distances au lieu d'études se rallongent pour ceux qui résident hors de ces pôles universitaires. Ainsi, en restant chez leurs parents, trois jeunes sur dix étudient à plus de vingt kilomètres de leur lieu de résidence.

Les jeunes, une population urbaine



Part des jeunes de 15 à 28 ans dans la population (en %)

- 21,5 ou plus
- de 17,0 à moins de 21,5
- de 15,5 à moins de 17,0
- de 14,0 à moins de 15,5
- moins de 14,0

Alsace : 17,9 %

© IGN - Insee 2012
Source : INSEE, RP2009 exploitation complémentaire lieu de résidence

Les jeunes, en Alsace, à l'horizon 2030

Dans un contexte de hausse globale de la population régionale entre 1999 et 2009, le nombre de jeunes quant à lui, a légèrement diminué. En faisant l'hypothèse que la fécondité et les comportements migratoires restent les mêmes au cours des deux prochaines décennies, le nombre de jeunes diminuerait de 6 000 à l'horizon 2030 pendant que la population alsacienne augmenterait de 160 000 habitants. Entre 2009 et 2030, la baisse de population serait même la plus forte parmi celle âgée de 18 à 24 ans. Leur part dans l'ensemble de la population alsacienne diminuerait d'un point.

Après la Corse et la Lorraine, l'Alsace serait la région de métropole où la part des jeunes dans la population diminuerait le plus. Cette part ne serait plus que de 16,3 %, valeur légèrement en dessous de celle de l'ensemble des régions métropolitaines (16,5 %).

Relativement moins de jeunes en 2030 en Alsace

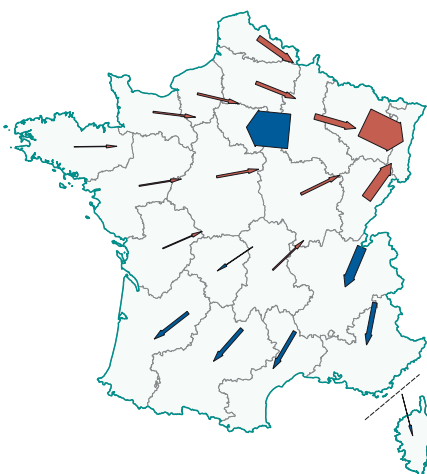
	1999		2009		2030 (p)	
	Effectifs	Part dans la population (en %)	Effectifs	Part dans la population (en %)	Effectifs	Part dans la population (en %)
15-17 ans	68 000	3,9	68 200	3,7	68 300	3,4
18-24 ans	157 800	9,2	167 600	9,1	163 500	8,2
25-28 ans	106 100	6,1	94 600	5,1	92 600	4,7
Ensemble	331 900	19,2	330 400	17,9	324 400	16,3

(p) projection selon le modèle Omphale 2010

Source : INSEE, RP1999 et RP2009 exploitations complémentaires lieu de résidence - Omphale 2010

Des échanges excédentaires avec la Lorraine, déficitaires avec l'Île-de-France

Solde migratoire des jeunes âgés de 15 à 28 ans entre l'Alsace et les autres régions métropolitaines



Solde en nombre de personnes (2002-2007)



© IGN - Insee 2012
Source : Insee, RP2007 exploitation complémentaire lieu de résidence

Moins de 8 % des étudiants de 18 à 24 ans vivent en couple, pour 19 % de l'ensemble des jeunes de cette tranche d'âge.

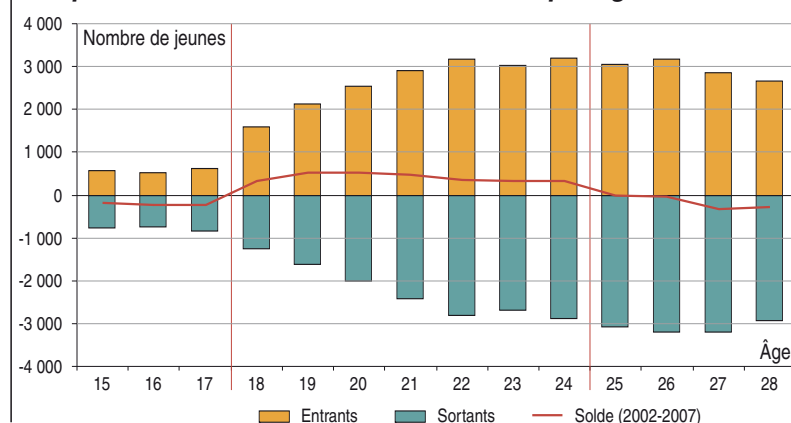
Les jeunes quittent le domicile parental plus tôt qu'il y a dix ans. Le nombre de jeunes accédant aux études supérieures n'y est sans doute pas étranger. Les jeunes hommes restent en moyenne deux ans de plus chez leurs parents que les jeunes filles. En 2009, parmi ceux âgés de 18 à 24 ans, six jeunes hommes sur dix vivent encore chez leurs parents. Même parmi ceux qui occupent un emploi, et qui disposent donc d'une relative autonomie financière, la part reste la même.

Part des jeunes habitant cinq ans auparavant (en %)

en Alsace	86,6
dans une autre région	9,6
dont : Lorraine	2,4
Franche-Comté	1,1
Île-de-France	1,1
Rhône-Alpes	0,8
à l'étranger	3,8
dont : Turquie	0,5
Allemagne	0,4
Maroc	0,3
Algérie	0,3

Source : Insee, RP2007 exploitation complémentaire lieu de résidence

Répartition des arrivants et des sortants par âge



Source : Insee, RP2007 exploitation complémentaire lieu de résidence

Les femmes au même âge sont plus nombreuses (55 %) à avoir quitté le domicile parental. Elles vivent deux fois plus souvent en couple (24 % pour 12 %), la plupart du temps avec un homme un peu plus âgé.

En dix ans, la part des jeunes propriétaires a augmenté

En dix ans, la part des jeunes propriétaires de leur logement a sensiblement augmenté pour atteindre 22 %.

En revanche, l'accès à la propriété est en recul pour les familles monoparentales. Seuls 11 % des jeunes parents isolés ont fait l'acquisition de leur logement, soit six points de moins qu'en 1999. Ces familles ont également moins souvent accès qu'auparavant à un logement social. Plus de la moitié réside dans le parc locatif privé.

L'acquisition de la résidence principale se fait le plus souvent après

la formation du couple. Au cours des années 1990, l'achat immobilier arrivait généralement une fois devenu parent. Aujourd'hui, l'opération est réalisée bien plus tôt. Ainsi, un couple sans enfant sur quatre a choisi d'investir dans un logement pour moins d'un sur cinq il y a dix ans. Un grand nombre a d'ailleurs préféré s'éloigner des agglomérations pour acheter une maison : plus de la moitié des jeunes ménages propriétaires occupe ainsi un logement individuel. Les jeunes accédant à la propriété investissent majoritairement dans un logement d'au moins trois pièces : 48 % des personnes seules, 90 % des couples sans enfant et 98 % des couples avec enfant(s).

Le lycée à moins de huit kilomètres pour deux jeunes sur trois

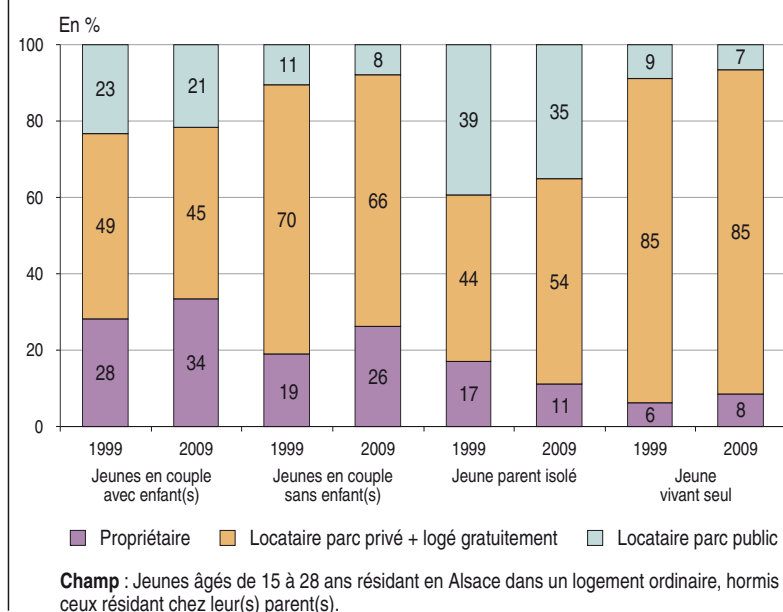
En 2009, 63 000 alsaciens de 15 à 17 ans sont scolarisés dans un établissement d'enseignement secondaire. L'Alsace fait partie des régions où les jeunes effectuent

Les hommes quittent le domicile de leurs parents plus tard que les femmes (en %)

	1999		2009	
	Vivant chez les parents	Vivant en couple	Vivant chez les parents	Vivant en couple
18 à 24 ans	54,8	20,5	52,1	18,5
Hommes	63,6	13,0	59,5	12,4
Femmes	46,2	28,0	45,0	24,4
25 à 28 ans	19,7	57,9	17,7	54,6
Hommes	27,0	49,8	24,4	46,7
Femmes	12,3	66,1	11,3	62,3

Source : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations complémentaires lieu de résidence

► Statut d'occupation du logement des jeunes, selon les modes de cohabitation



Source : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations complémentaires lieu de résidence

les trajets les plus courts pour se rendre au lycée.

Ces établissements sont implantés dans les pôles régionaux où les jeunes sont nombreux. Ainsi, deux jeunes sur trois résident à moins de huit kilomètres de leur lycée et seul un jeune sur dix parcourt plus de vingt kilomètres pour s'y rendre. C'est le plus souvent le cas des lycéens et des apprentis habitant l'extrémité Sud de la région ou dans la haute vallée de la Bruche.

Une scolarité plus longue

En 1999, l'Alsace se classait parmi les régions où la part des jeunes âgés de 20 ans inscrits dans un établissement d'enseignement était la plus faible. Plus généralement, le taux de scolarisation des jeunes après 15 ans s'est longtemps situé parmi les plus faibles de métropole, les jeunes quittant souvent le système éducatif au cours du second degré. L'orientation, après le collège, vers des filières courtes d'enseignement professionnel ou d'apprentissage, était également fréquente dans la région. Depuis une dizaine d'années, les taux de scolarisation en Alsace se

rapprochent de la moyenne métropolitaine, elle-même en léger recul. De plus en plus de jeunes alsaciens obtiennent le baccalauréat (à 20 ans, 57 % étaient bacheliers en 1999, 61 % en 2009) et poursuivent des études supérieures. Le nombre de jeunes étudiants a ainsi sensiblement augmenté dans la région et atteint aujourd'hui 67 000. La scolarisation après 18 ans reste néanmoins très inférieure à celle des régions Île-de-France, Midi-Pyrénées ou Bretagne.

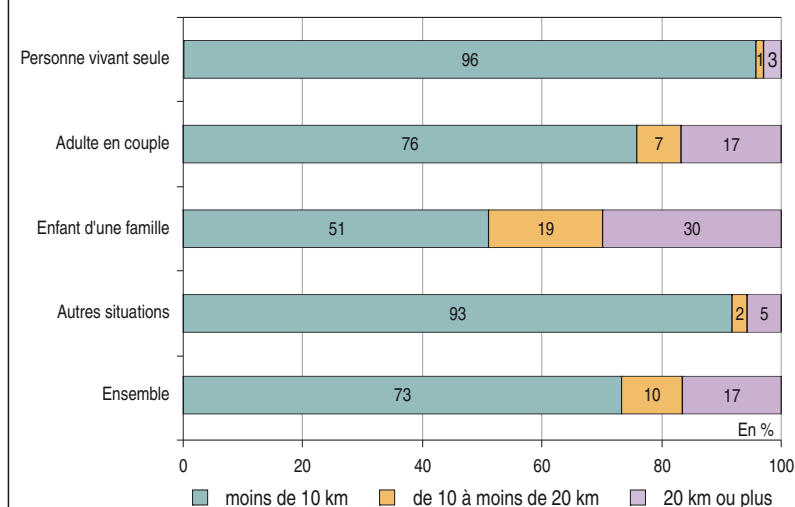
En dix ans, le niveau de diplôme des jeunes en emploi a augmenté. Par le passé, les filières courtes (CAP, BEP) préparaient à une entrée rapide dans la vie active. Aujourd'hui, la scolarité se poursuit plus souvent jusqu'au baccalauréat ou au-delà.

La part des jeunes en emploi âgés de 25 à 28 ans et titulaires d'un diplôme du supérieur a augmenté de dix points. Les femmes en emploi dans cette tranche d'âge sont aujourd'hui plus de la moitié à posséder un diplôme de l'enseignement supérieur.

Chaque année, environ 2 000 jeunes de 17 à 20 ans quittent l'école sans diplôme. Malgré une augmentation globale du niveau de formation, beaucoup de jeunes alsaciens restent en situation d'échec scolaire. En 2009, 10,4 % des jeunes de 18 à 21 ans ne sont plus scolarisés et n'ont pas de diplôme.

Des jeunes présents plusieurs années dans le système éducatif se réorientent éventuellement, mais n'obtiennent pas forcément un diplôme. En 2009, un jeune âgé de 25 à 28 ans sur six a quitté l'école sans diplôme, une proportion restant supérieure à la moyenne métropolitaine, malgré l'évolution

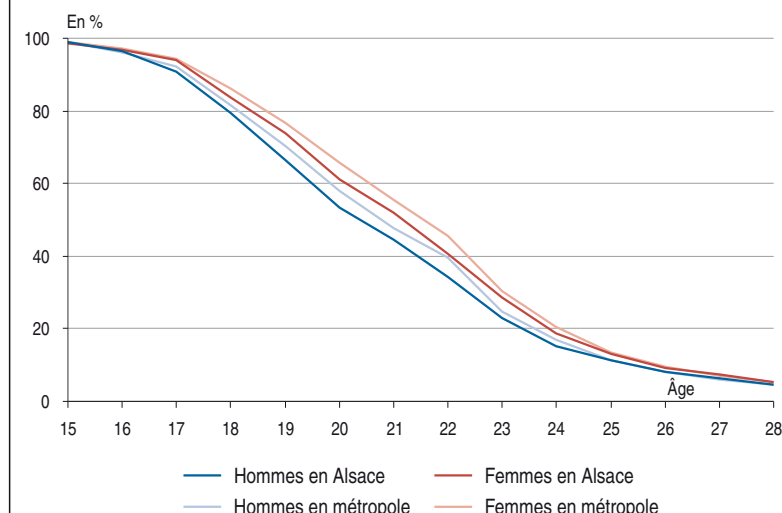
► Distance au lieu d'études des étudiants



Champ : étudiants âgés de 15 à 28 ans résidant en Alsace

Source : Insee, RP2009 exploitation complémentaire lieu de résidence

Taux de scolarisation en 2009



Source : Insee, RP2009 exploitation complémentaire lieu de résidence

L'alternance dans le supérieur a triplé

En Alsace, 14 500 jeunes de 15 à 28 ans sont en apprentissage et partagent leur temps entre un établissement de formation et une entreprise. Ils représentent 9,4 % des jeunes inscrits dans un établissement d'enseignement, soit un point de plus que dans l'ensemble des régions de métropole. C'est moins que dans les régions Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Centre et Bourgogne où la part des apprentis dépasse 10 % des jeunes scolarisés.

Néanmoins, la région se situe au deuxième rang des régions où la part des apprentis âgés de 15 à 17 ans

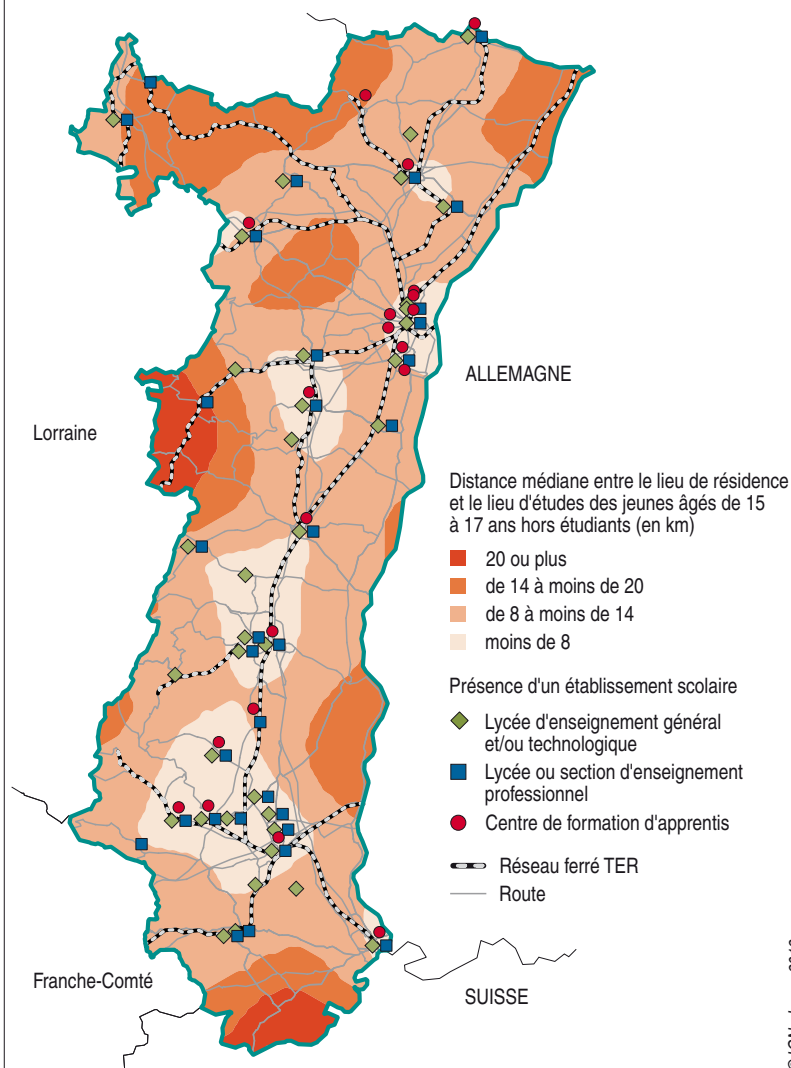
enregistrée au cours des dix dernières années. C'était en effet le cas de près d'un jeune sur cinq en 1999.

L'emploi des parents, un élément important

L'environnement familial dans lequel vit le jeune joue un rôle important sur son parcours scolaire. Le niveau de diplôme et la catégorie sociale des parents influent sur les formations suivies par leurs enfants, voire sur leur emploi futur. Les jeunes en situation d'échec scolaire sont plus souvent issus de familles où les deux parents sont au chômage. Les enfants appartenant à une famille monoparentale où le parent travaille ne le sont pas plus que les autres.

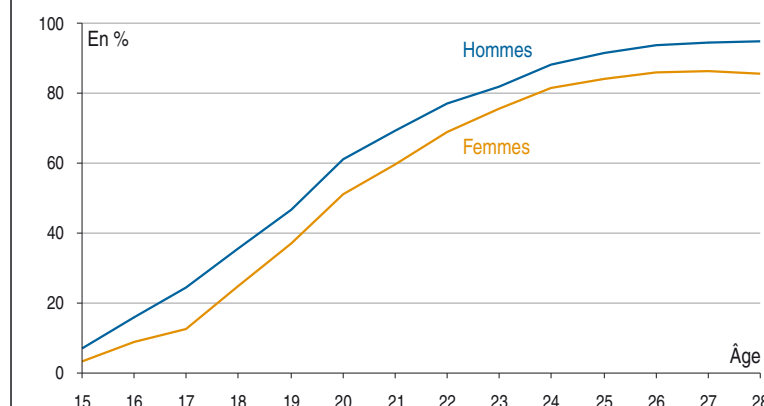
Les agglomérations de Mulhouse et de Strasbourg où le chômage est le plus élevé, en particulier dans les zones urbaines sensibles, concentrent à elles seules la moitié des jeunes ayant quitté l'école sans diplôme. Celle de Mulhouse est encore plus concernée, un jeune de 25 à 28 ans sur quatre y résidant n'ayant pas de diplôme. Dans un contexte de recul de l'industrie, le chômage y est le plus important de la région, notamment parmi les jeunes.

Distance du lieu de résidence au lieu d'études



© IGN - Insee 2012
Sources : Insee, RP2009 exploitation complémentaire lieu de résidence - BPE 2009 ; IGN, RGC ©

Taux d'activité selon l'âge en Alsace en 2009



Source : Insee, RP2009 exploitation complémentaire lieu de résidence

est la plus élevée. L'apprentissage occupe une place très importante depuis de nombreuses années.

Cependant, depuis la fin des années 1990, le profil des apprentis a changé, comme au

niveau métropolitain.

D'une part, les établissements formant des apprentis accueillent de moins en moins de jeunes peu diplômés. Le nombre d'apprentis sans diplôme a ainsi diminué de 20 %. Ceux-ci ne représentent que quatre apprentis sur dix en 2009 pour six sur dix en 1999. D'autre part, l'apprentissage dans l'enseignement supérieur a fortement progressé au cours des années 2000 dans la région. Le nombre de jeunes formés en alternance dans des filières de niveau BTS, licence professionnelle, master ou ingénieur y a plus que triplé en dix ans. Aujourd'hui, 7,2 % des étudiants suivent un cursus en apprentissage, proportion voisine du niveau métropolitain.

points de plus que l'ensemble des régions métropolitaines. Jusqu'à 25 ans, le taux d'activité croît continuellement. À cet âge, neuf jeunes sur dix sont actifs, ce qui correspond au niveau d'activité de la population régionale âgée de 25 à 54 ans. Le taux d'activité des jeunes de 25 à 28 ans se situe quant à lui au niveau de la moyenne métropolitaine.

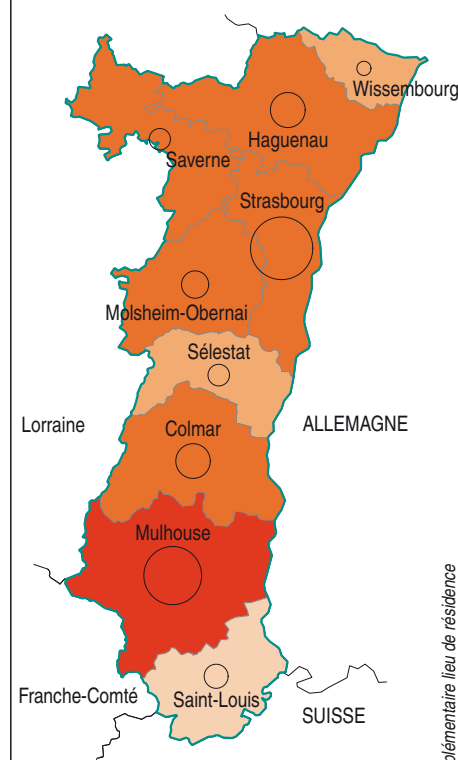
Le taux d'activité des hommes est supérieur d'environ dix points à celui des femmes, et ce, à tout âge. Avant 25 ans, ceci s'explique par le fait que les femmes poursuivent plus souvent des études supérieures.

Forte hausse du chômage des jeunes

En 2009, 36 000 jeunes déclarent être à la recherche d'un emploi, soit un actif de 18 à 28 ans sur cinq dans la région. La situation de l'emploi s'est dégradée pour les jeunes en dix ans, le chômage ayant augmenté de cinq points. Les plus jeunes ont été les plus touchés par la crise économique. Ainsi, en 2009, 23 % des actifs de 18 à 24 ans déclarent être au chômage pour 14 % des 25-28 ans. Moins expérimentés et moins diplômés que leurs aînés, ils ont plus de difficultés à trouver un emploi dans un marché du travail devenu plus sélectif.

Le niveau de diplôme conditionne de plus en plus l'insertion professionnelle. Parmi les jeunes non diplômés de 25 à 28 ans dans la région, un sur trois est en recherche d'emploi. C'est deux fois plus que parmi ceux titulaires d'un CAP ou

Jeunes sans diplôme



Part des jeunes de 15 à 28 ans sans diplôme par zones d'emploi en 2009 (en %)

- 18 ou plus
- de 16 à moins de 18
- de 14 à moins de 16
- moins de 14

Alsace : 17,0 %

Nombre de jeunes de 15 à 28 ans sans diplôme



© IGN - Insee 2012
Source : Insee, RP2009 exploitation complémentaire lieu de résidence

À 25 ans, neuf jeunes sur dix sont actifs

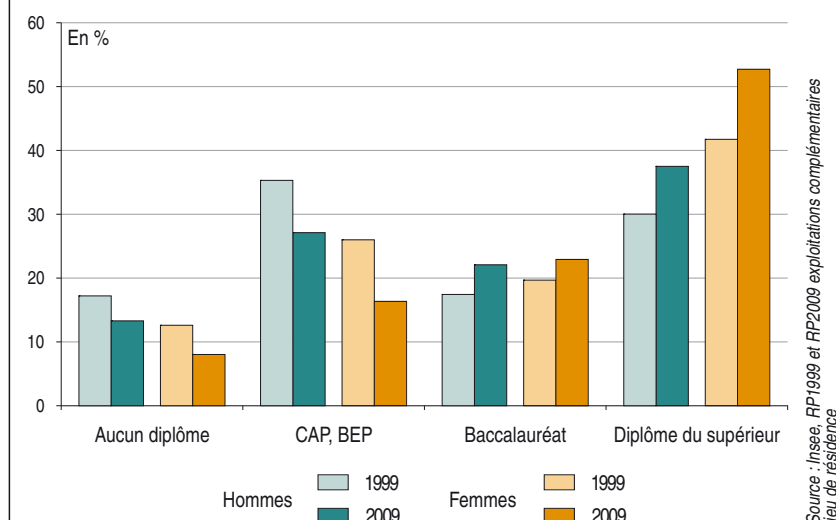
En 2009, 187 000 jeunes de 18 à 28 ans sont actifs, c'est-à-dire travaillent ou sont à la recherche d'un emploi. À l'âge de 18 ans, 30 % des alsaciens sont en activité, trois

Les jeunes sans diplôme non inscrits dans un établissement d'enseignement

	Nombre de jeunes sans diplôme en Alsace	Part dans la population (en %)	
		Alsace	France métropolitaine
15 à 17 ans	2 200	3,2	3,2
18 à 21 ans	10 100	10,4	10,6
22 à 24 ans	9 600	13,6	13,1
25 à 28 ans	14 800	15,6	14,2
Ensemble	36 700	11,1	10,6

Source : Insee, RP2009 exploitation complémentaire lieu de résidence

► Niveau de diplôme des jeunes de 25 à 28 ans en emploi en Alsace



d'un BEP, trois fois plus que les titulaires d'un baccalauréat et quatre fois plus que les diplômés du supérieur.

La part des jeunes non diplômés à la recherche d'un emploi a augmenté de douze points depuis 1999. Parmi ceux âgés de 18 à 24 ans, plus de quatre sur dix se déclarent au chômage. La proportion de jeunes diplômés du supérieur à la recherche d'un emploi a crû elle aussi, de trois points depuis dix ans.

Bien qu'en forte augmentation, le chômage des jeunes de 18 à 28 ans demeure en 2009 inférieur à celui de l'ensemble des jeunes de métropole. Comparé aux régions voisines, la part du chômage des jeunes dans la région (19 %) est au même niveau qu'en Franche-Comté et inférieur à la Lorraine (21 %).

Le chômage des jeunes alsaciens titulaires d'un diplôme du supérieur est parmi les plus faibles de métropole. À l'inverse, les jeunes sans diplôme peinent plus qu'ailleurs à trouver un travail. La baisse des emplois industriels ainsi que la situation économique des régions voisines y ont notamment contribué. De plus, les emplois frontaliers sont peu accessibles aux jeunes non qualifiés, en particulier vers la Suisse, la barrière de la langue étant un autre élément d'explication.

Contrats courts ou temps partiel avant 25 ans

Entre 18 et 24 ans, les jeunes actifs occupent souvent des emplois à durée limitée. Près d'un sur deux est lié par un contrat à durée déterminée, un contrat aidé, un contrat d'apprentissage ou bien travaille en intérim. Par ailleurs, un sur cinq exerce son activité à temps partiel. Pour certains il s'agit d'un travail d'appoint (étudiants notamment), d'un stage en entreprise ou d'un contrat d'apprentissage. Pour les autres, ce sont les premiers emplois qui sont ainsi fréquemment exercés à durée déterminée ou à temps partiel.

Passé cet âge, le contrat sans limite de durée s'impose. Parmi les actifs en emploi âgés de 25 à 28 ans, huit sur dix sont en contrat à durée indéterminée, proportion voisine de celle observée pour leurs aînés. C'est aux mêmes âges que l'emploi à temps plein est le plus fréquent (près de 90 %).

Plus de jeunes cadres

Parmi les jeunes, les emplois sont plutôt occupés par des hommes ou par des femmes selon les métiers ou les secteurs d'activité.

Les hommes sont plus présents dans les métiers liés à l'information et la communication, les femmes dans les activités des finances et de l'assurance. Plus d'une jeune femme sur trois exerce un emploi dans les secteurs de la fonction publique, de l'enseignement, de la santé ou du social.

L'industrie en Alsace, emploie 18 % des jeunes âgés de 25 à 28 ans, soit quatre points de plus que pour l'ensemble des régions de France de province. En raison de la baisse du nombre des emplois dans l'industrie au cours des dix dernières années, les jeunes y sont toutefois moins présents que ne l'étaient leurs aînés.

Depuis 1999, la part des cadres ou des professions intermédiaires

Les jeunes de 18 à 28 ans à la recherche d'un emploi

	1999		2009	
	Effectifs	% des actifs	Effectifs	% des actifs
18 à 24 ans	15 400	17,1	23 500	23,0
25 à 28 ans	10 000	10,6	12 200	14,4
Ensemble	25 400	13,8	35 700	19,1

Source : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations complémentaires

Les jeunes de 18 à 28 ans à la recherche d'un emploi selon le niveau de diplôme (en % des actifs)

Niveau de diplôme	18 à 24 ans	25 à 28 ans
Sans diplôme	43,0	32,8
CAP ou BEP	24,0	16,6
Baccalauréat	18,2	12,1
Diplôme du supérieur	11,9	8,6
Ensemble	23,0	14,4

Source : Insee, RP2009 exploitation complémentaire lieu de résidence

a augmenté de huit points parmi les jeunes alors que celle des ouvriers a diminué dans les mêmes proportions.

En 2009, 13 % des jeunes actifs de 25 à 28 ans sont cadres pour 15 % au niveau métropolitain. Cet écart est dû en partie à la concentration du nombre de cadres en Île-de-France, où le quart des jeunes travailleurs ont ce statut. L'Alsace est, derrière Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes, la région de France de province où la part de jeunes cadres est la plus élevée.

Les femmes de 25 à 28 ans, plus diplômées que leurs homologues masculins, sont 12 % à avoir un statut de cadre pour 14 % des hommes. En revanche, un tiers de ces jeunes femmes exercent une profession intermédiaire, pour un quart des hommes.

■
Lionel CACHEUX
Yves FRYDEL

Les jeunes actifs de 25 à 28 ans selon la catégorie socioprofessionnelle (en %)

Catégorie socioprofessionnelle	Alsace		France métropolitaine	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Agriculteurs exploitants	0,4	0,1	1,2	0,2
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	2,8	1,5	3,8	1,8
Cadres, professions intellectuelles supérieures	14,2	11,6	16,2	14,1
Professions Intermédiaires	24,6	33,3	25,4	33,6
Employés	14,9	44,6	16,4	43,6
Ouvriers	43,1	8,9	37,0	6,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, RP2009 exploitation complémentaire
lieu de résidence

Projet Régional pour la Jeunesse

La Région Alsace développe depuis la fin de l'année 2010 le Projet Régional pour la Jeunesse "**Priorité Jeunesse**", avec une vingtaine d'actions permettant de renforcer, enrichir et mettre en synergie les dispositifs régionaux existants et d'investir de nouveaux champs d'intervention.

Ce projet, qui s'adresse à tous les jeunes de 15 à 28 ans, s'articule autour de trois priorités - l'orientation, l'inclusion sociale et professionnelle, l'engagement volontaire et citoyen des jeunes - qui sont autant d'étapes-clés dans le parcours de chaque jeune vers l'autonomie.

La mise en œuvre de cette Politique Jeunesse, transversale par nature, s'opère de manière volontairement souple et non figée, dans un processus d'évaluation permanent, l'objectif étant d'intégrer les évolutions démographiques, économiques, sociales, pour répondre avec efficacité et justesse aux besoins et attentes des jeunes où qu'ils se trouvent sur le territoire.

C'est ce souci d'agir de manière éclairée, au plus près des réalités, qui a conduit la Région Alsace à engager, dans le cadre d'un partenariat avec l'Insee, cette étude spécifiquement dédiée aux 15-28 ans, aux enseignements particulièrement riches et divers.

Définitions

La **population active** regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs.

Les **actifs ayant un emploi**, ou actifs occupés, sont les personnes qui déclarent exercer une profession, que celle-ci soit salariée ou non, à temps plein ou à temps partiel. Sont également considérés comme ayant un emploi, les apprentis et stagiaires rémunérés, les personnes aidant un membre de leur famille dans son travail (même sans rémunération), les chômeurs exerçant une activité réduite, les étudiants et retraités occupant un emploi.

Les **chômeurs**, au sens du recensement, sont les personnes de 15 ans ou plus, qui déclarent ne pas avoir d'emploi et en rechercher un, qu'elles soient ou non inscrites à Pôle Emploi.

La définition du chômage au sens du recensement diffère de celles du Bureau international du travail (BIT) et de Pôle emploi.

Un **étudiant** est ici une personne âgée de 15 à 28 ans, inscrite dans un établissement d'enseignement et ayant un diplôme au moins équivalent au baccalauréat.

Dans cette étude, un jeune est considéré comme étant **sans diplôme** même s'il est titulaire du brevet des collèges.

Sources

Les résultats du recensement de la population de 2009 sont issus des enquêtes annuelles de recensement réalisées entre 2007 et 2011.

Le recensement repose sur une collecte d'informations annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans.

Sur cette période, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont enquêtés.

L'exploitation statistique des données recueillies auprès de ces personnes permet de décrire la population et les logements.

Le recensement est placé sous la responsabilité de l'État. Les communes - ou les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) - préparent et réalisent les enquêtes de recensement et reçoivent, à ce titre, une dotation financière de l'État. L'Insee a pour mission d'organiser et de contrôler la collecte des informations. Il recueille ensuite l'information collectée, exploite les questionnaires et diffuse les résultats.

Les projections de population se fondent sur un modèle propre, baptisé Omphale 2010.

Ce modèle est basé sur les populations de la région Alsace au 1^{er} janvier 2007 par sexe et âge, issues du recensement de la population. Il applique, pour chaque sexe et âge, des quotients d'émigration entre zones de départ et zones d'arrivée, ainsi que des quotients de fécondité et de mortalité. Les divers quotients sont déterminés en ne prenant en compte que les tendances de fécondité, de mortalité et de migrations observées par le passé.

Ces projections ne peuvent donc s'assimiler à des prévisions : les hypothèses retenues ne sont pas probabilisées.

Le scénario central

Les projections commentées ont été élaborées avec les hypothèses du scénario dit "**central**" :

- la **fécondité** de chaque région est maintenue à son niveau de 2007 ;
- la **mortalité** de chaque région baisse au même rythme qu'en France métropolitaine où l'espérance de vie atteindrait 83,1 ans pour les hommes et 88,8 ans pour les femmes en 2040 ;
- les **quotients migratoires** entre régions, calculés entre 2000 et 2008, sont maintenus constants sur toute la période de projection. Ils reflètent les échanges de population entre régions. En ce qui concerne les échanges avec l'étranger, l'hypothèse métropolitaine (solde migratoire de +100 000 personnes par an) est ventilée au prorata du nombre d'immigrants par région. Ces projections sont ensuite calées sur la nouvelle projection de population métropolitaine centrale publiée par l'Insee en octobre 2010.